



Règlement Intérieur de VP DANSES

Association VP DANSES

Siège social : 6 Allée Simone Mathieu, 59190 Hazebrouck, France

Présidente : Virginie GATOUX

Professeurs / Délégué à la protection des données (DPO) / Trésorier : Philippe Martins

Date de dernière mise à jour : **Mercredi 24 septembre 2025**

1. Objet

Le présent règlement intérieur a pour objectif de définir les règles de fonctionnement de l'association VP DANSES, ses activités, l'organisation des cours, stages, démonstrations, événements et la gestion des adhérents, dans le respect des lois et réglementations en vigueur, y compris le RGPD.

2. Adhésion et inscription

Toute personne souhaitant rejoindre VP DANSES doit remplir un formulaire d'adhésion annuel, en fournissant les informations nécessaires à la gestion administrative et aux activités.

Les données personnelles collectées sont : nom, prénom, date de naissance, adresse, email, téléphone.

Pour les enfants, les informations suivantes sont également demandées : noms des parents, personnes à contacter en cas d'urgence, médecin traitant, hôpital préféré en cas d'urgence.

Les adhérents peuvent demander à recevoir une copie de leurs données ou exercer leur droit à l'oubli via les formulaires mis à disposition.

3. Cotisation et paiement

Les paiements des adhésions et des cours peuvent se faire : en espèces, par chèque, par virement bancaire, via l'application TaptoPay (AssoConnect), par coupons Sports ANCV.

VP DANSES ne conserve aucune donnée bancaire directement. Les paiements en ligne sont gérés par AssoConnect et ses prestataires sécurisés.



4. Activités et cours

VP DANSES organise des activités pour enfants, adultes et seniors, comprenant : Cours hebdomadaires, Stages et ateliers, Cours particuliers à domicile, en salle de danse, au Complexe Sportif Planet'Aire à Aire-sur-la-Lys, à la salle de gymnastique rue Jean Macé à Isbergues ou tout autre lieu mis à disposition par les clients, Cours pour ouvertures de bal de mariage, Démonstrations de Danse Sportive lors d'événements ou spectacles, encadrées par les membres de VP DANSES.

Les cours, activités et démonstrations se déroulent dans le respect des règles de sécurité, et les informations personnelles (contacts, santé) sont utilisées uniquement pour l'organisation et la sécurité des participants.

La confidentialité des clients est strictement respectée pour les cours privés ou personnalisés, notamment pour les ouvertures de bal de mariage.

Pour les enfants participant aux activités de VP DANSES, les parents ou responsables légaux doivent venir chercher leurs enfants à la porte de la salle de danse et non devant l'établissement, afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement des cours.

5. Licences et affiliations

Tous les adhérents à l'année sont également licenciés auprès de la Fédération des Sports de Danses de France et Danses de Loisir (FSD).

Les données nécessaires à la délivrance et à la gestion de la licence sont transmises à la FSD.

6. Photos, vidéos et communication

Lors des cours et stages, le consentement des participants (ou des parents pour les mineurs) est demandé pour : La prise de photos ou vidéos à des fins promotionnelles (site, réseaux sociaux, flyers, communication interne/externe), La participation au groupe WhatsApp des VP DANSEURS.

Aucune publication ne peut être faite sans consentement explicite. Les participants peuvent retirer leur consentement à tout moment.

7. Obligations des adhérents

Respect des règles de sécurité, du matériel et des lieux utilisés pour les activités.

Respect des horaires et des engagements pris lors des inscriptions.

Respect des autres participants et des encadrants.



Respect de la confidentialité et de la vie privée des autres adhérents.

8. Gestion des données personnelles

VP DANSES est conforme au RGPD et protège les données personnelles des adhérents.

Les données collectées servent à : Gestion administrative et inscription, Organisation des cours, stages, démonstrations et événements, Communication avec les adhérents, Promotion avec consentement explicite.

Les adhérents disposent de tous les droits prévus par le RGPD (accès, rectification, suppression, limitation, opposition, portabilité).

Le DPO de VP DANSES (Trésorier) est le référent pour toute question relative aux données personnelles.

9. Sécurité et responsabilité

Les encadrants de VP DANSES, Virginie GATOUX et Philippe MARTINS, sont les professeurs de l'association et sont à jour avec la certification PSC1 (Premiers Secours), garantissant la sécurité des participants pendant les activités.

Les encadrants mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité des participants lors des cours, stages, démonstrations et événements.

Les adhérents participent aux activités sous leur responsabilité et doivent signaler tout problème de santé ou restriction particulière.

VP DANSES décline toute responsabilité en cas d'incident résultant du non-respect des règles ou d'un comportement inapproprié.

10. Modifications du règlement intérieur

Le règlement intérieur peut être modifié par le bureau de VP DANSES, avec information préalable des adhérents.

Les adhérents sont tenus de se conformer aux nouvelles dispositions dès leur communication.